

écho DE MARLY

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTÉ 2026

111



CET ÉTÉ

**C'EST LE BOOM POUR
LE SERVICE ESPACES VERTS !**

111

SOMMAIRE

ÉCHO DE MARLY



4

QUOI DE NEUF ?

8

TOI, MOI, NOUS !

15

LE DOSSIER

21

UN ÉTÉ À MARLY

25

CAHIER ENVIRONNEMENT

31

ARRÊT SUR IMAGE

35

INFOS PRATIQUES / CARNET



THIERRY HORY

MAIRE DE MARLY
VICE-PRÉSIDENT
DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ
CONSEILLER RÉGIONAL
DU GRAND-EST

SOYONS FIERS DE NOTRE VILLE !



ÉDITORIAL

Chères Marliennes, Chers Marliens,

Je veux tout d'abord exprimer ma profonde reconnaissance à chacune et chacun d'entre vous de nous avoir une nouvelle fois accordé votre confiance lors des dernières élections municipales. Près de 60% des suffrages exprimés, c'est inédit !

Votre vote est un encouragement précieux qui nous pousse à nous engager davantage encore pour notre belle ville. C'est avec un immense plaisir et un enthousiasme renouvelé que nous abordons ce nouveau mandat, qui s'ouvre dans un esprit de continuité et d'exigence. Continuité, parce que les fondations posées ces dernières années sont solides. Exigence, parce que les défis à relever (environnementaux, sociaux, économiques et financiers) nécessitent des réponses concrètes, rapides et durables.

C'est dans cet état d'esprit que nous poursuivons notre engagement pour Marly, en restant fidèles à une méthode qui nous est chère : proximité, écoute et action concrète au service du quotidien.

L'été s'installe dans notre commune, apportant avec lui des moments de convivialité, de détente et de partage que nous attendons toutes et tous avec plaisir. Cette période est aussi l'occasion de prendre le temps de profiter de notre cadre de vie, de nos commerces, de nos associations et des nombreux rendez-vous qui animeront les semaines à venir.

Comme chaque année, la municipalité s'est mobilisée afin de proposer une programmation estivale riche et accessible à tous : des festivités et ani-

mations culturelles, avec entre autres la fête de la musique et les traditionnels concerts Aire-Livres sur le parvis du NEC, ainsi que de nombreux rendez-vous associatifs rythmeront notre été. Ces moments contribuent à renforcer ce qui fait la force de notre ville : la proximité, la solidarité et le plaisir de vivre ensemble.

L'été est aussi une période propice où nous devons rester attentifs les uns aux autres, en respectant les règles du bien-vivre ensemble notamment. Pensons à nos aînés, aux personnes

isolées ou fragiles, particulièrement lors des épisodes de fortes chaleurs. La solidarité de voisinage est une valeur essentielle que nous partageons.

Enfin, les projets engagés par la municipalité ne s'interrompent pas durant cette période : les

travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Ferry, projet phare de ce début de mandat, vont démarrer dès cette fin d'année scolaire. Nous continuons à préparer l'avenir de notre ville avec ambition et responsabilité.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite un très bel été, fait de repos, de rencontres et de moments heureux auprès de celles et ceux qui vous sont chers.

Bien fidèlement,



C'EST PARTI *pour l'aventure !*

Le 4 mars dernier, la ville inaugurerait le parc rénové des Aventuriers situé entre la rue Mozart et la rue Follereau. Les jeunes élus du CMJ se sont approprié la nouvelle aire de jeu sur la thématique du Petit Prince avec bonheur et sous l'œil vigilant du renard.

L'opération pour un montant de 70 000 euros a permis l'installation de nouvelles structures, d'un sol coulé adapté, de tables de pique-nique et la plantation de nouveaux arbres qui apporteront de l'ombre pour les journées de fortes chaleurs.



Les boîtes à livres FLEURISSENT DANS LA VILLE !

À l'initiative des jeunes du CMJ, une boîte à livres a été installée tout à côté du parc de La Luette. Dans le cadre d'un échange intergénérationnel avec le conseil des seniors, les membres de ce dernier sont venus contribuer à son remplissage et plébisciter le projet abouti des plus jeunes, le 11 mars dernier.

Espace accessible à tous, une boîte à livres a vocation au civisme et au partage : chacun peut venir y déposer un livre qu'il a lu ou en prendre un nouveau. D'autres boîtes ont été installées depuis : au parc des aventuriers, dans l'allée qui mène au conservatoire et à Marlymages, devant le parc Freinet et en haut de la rue de la Gare vers les tables de pique-nique.





14 JUIN, JOURNÉE MONDIALE DES DONNEURS DE SANG

Comme pour d'autres causes, le 14 juin au soir, la Marianne de Paul Flickinger située près de la mairie sera illuminée en rouge à l'occasion de la Journée mondiale des donneurs de sang. Par ce geste symbolique, notre ville s'associe à l'Établissement français du sang (EFS) pour rappeler l'importance de donner son sang et son plasma, et remercier l'ensemble des donneurs qui accomplissent ce geste irremplaçable.

Don de sang, don de plasma et don de plaquettes... toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans et pesant au moins 50 kilos (55 pour le plasma), peut donner. Chaque jour en France, des milliers de patients comptent sur la générosité des donneurs : accidentés de la route, femmes victimes d'hémorragie lors de l'accouchement, personnes atteintes de cancers ou de maladies rares... Parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont constants, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour : c'est donc un défi quotidien collectif !



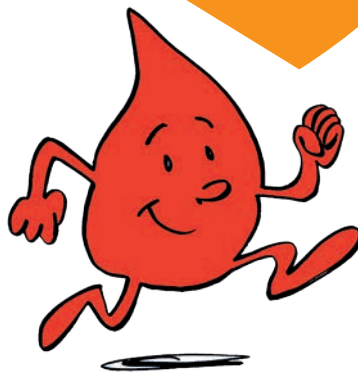
DES COURS DE SELF DEFENSE POUR TOUS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la ville de Marly, en partenariat avec le club de judo et jujitsu marlien, ont mis en place des ateliers gratuits d'initiation à la self-défense. Organisés sur plusieurs séances entre février et avril 2026, ces cours ont permis d'accueillir et de former une quarantaine de Marliennes et Marliens. Ils s'intègrent dans l'ensemble des actions menées en faveur de la sécurité de toutes et tous.

MOBILISATION LOCALE

Le dimanche 14 juin, de 9h à 13h30, l'EFS et l'ADSB de Marly et environs proposent une collecte exceptionnelle organisée au CSC Gilbert Janssem. Venez donner votre sang dans une ambiance conviviale et partager un moment festif, plein de surprises.

Renseignements :
adsbmarmy@gmail.com
06 10 77 49 09



CÔTÉ ENTREPRISE



Bon à savoir

OUVRIR UN COMMERCE OU ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Tout établissement amené à recevoir du public se doit de respecter différentes réglementations en matière d'incendie, d'accessibilité ou encore sanitaire.

L'autorité chargée de veiller à leur bonne application sur le territoire communal est le Maire. A ce titre, il est en droit d'ordonner la fermeture administrative d'un établissement qui ne serait pas en règle.

Ainsi, en vue de l'ouverture d'un établissement, vous devez déposer un dossier en mairie, qu'il s'agisse d'une reprise d'un local existant (transformations ou non) ou d'une construction, arrêté de travaux ou permis de construire. Les documents constituant le dossier sont disponibles en ligne et doivent être complétés de plans à l'échelle : <https://www.marly57.fr/messervices/entreprises> Une fois déposé en mairie, ce dossier fait l'objet d'une instruction auprès du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) et des services préfectoraux. Celle-ci peut durer entre 2 et 4 mois et à son issue le demandeur est informé de l'accord ou du refus d'ouverture.

Dans le cas où tout est en règle, la mairie lui adresse un arrêté portant ouverture (sans ce document, l'établissement ne peut pas ouvrir).

+ d'infos : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits>

DÉBIT DE BOISSONS

Un débit de boissons est un établissement qui vend des boissons alcoolisées. Il peut s'agir d'un café, d'un pub, d'un bar, d'un restaurant ou d'une discothèque. Les boissons peuvent être consommées sur place ou à emporter (food-truck, épicerie, etc.). Dans tous les cas, une licence est nécessaire.

Pour l'obtenir, il faut :

- Détenir un permis d'exploitation, délivré après une formation spécifique
- Effectuer une déclaration préalable d'ouverture (ou de mutation ou de translation)
Recevoir le récépissé de déclaration prouvant la détention d'une licence

+ d'infos : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22379>



LAVOMATIQUE S'INSTALLE AU 10 GRAND RUE

Ouverte depuis avril dernier, 7 jours sur 7, de 7h à 20h30, cette laverie en libre-service vous propose 7 machines à laver de 9 à 24 kgs, ainsi que 4 séchoirs à air pulsé pour des volumes moyens à gros. Une centrale de paiement permet de régler en espèces ou CB et un distributeur de lessive est également accessible.

Cette laverie appartient à la société Lavomatique, créée en 1969, déjà installée sur Metz et spécialisée dans le domaine.

Lavomatique
10 Grand rue à Marly
03 87 31 38 81

Entreprises, artisans,
commerçants, professions libérales...
découvrez l'Association des Entreprises de Marly 57
www.entreprises-marly57.fr
le site au service des Entreprises de Marly



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF À MARLY AVEC MPADEL

Une nouvelle petite balle jaune s'invite à Marly et elle va faire des heureux... fusion des terrains de tennis et de squash, le padel s'installe rue de la Grange aux Ormes ! Au sein d'un local de 3 220 m² et représentant un investissement conséquent, la société MPadel vient de donner vie à un nouvel équipement sportif flambant neuf comprenant 7 terrains dédiés. Ce sport de raquette qui a le vent en poupe ces dernières années, se joue généralement en double (2 contre 2) sur un terrain clos, comme un court de squash. Le padel est l'activité idéale pour améliorer sa condition physique, sa coordination et son esprit d'équipe. Faisant davantage appel à la stratégie qu'à la force brute, il convient à tous les âges et à tous les niveaux. L'équipement comprend également 2 terrains de pickleball, un autre sport de raquette très apprécié outre Atlantique. Côté pratique, sur place, vous accédez également à un espace buvette restauration, des vestiaires avec douches et sauna. Les lieux ouvriront prochainement. Côté tarifs, comptez 40 euros par terrain par heure, soit 10 euros par heure par personne. Des abonnements seront également proposés. Les créneaux de jeu seront à réserver via l'application dédiée : MPadel.

■ Infos pratiques et réservations : application MPadel



DERMALYS : CENTRE EXPERT DE LA PEAU À MARLY

Installé en février dernier rue Maryse Bastié, c'est dans une ambiance cocooning que l'institut Dermalys propose une approche avancée du soin de la peau. Ici, chaque prise en charge débute par un diagnostic de peau personnalisé, permettant d'analyser les besoins spécifiques de votre peau et de proposer un protocole sur-mesure. Soins du visage, du corps ou encore du cuir chevelu, chaque traitement personnalisé fait également appel à des technologies de pointe issues de la dermo-cosmétique et des soins dermatologiques, comme notamment la microstimulation ou la radiofréquence raffermissante. Dermalys vous accueille du lundi au samedi, sur rendez-vous (réservation en ligne possible).

1 Rue Maryse Bastié
07 49 85 20 51
<https://www.dermalys57.fr/>

CÔTÉ ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB DE MARLY

■ Le tournoi annuel LEXUS Marly se déroulera du 21 juin au 12 juillet 2026 et réunira environ 200 joueurs répartis sur 3 tableaux : senior Hommes, senior Femmes et senior + 60 ans Hommes.

■ Le traditionnel barbecue ouvert à tous aura lieu le 4 juillet avec animation par One Point Slam dès 18h.

■ Deux cotisations été sont proposées : du 1^{er} juin au 31 août pour 90 euros et du 1^{er} juillet au 31 août pour 60 euros licence incluse.

■ Les portes ouvertes pour la nouvelle saison auront lieu :

→ mercredi 2 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h

→ vendredi 4 septembre de 16h30 à 19h

→ samedi 5 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h

MARLY JEUX DE CARTES

MJ2C rassemble les passionnés de belote et de tarot dans une ambiance conviviale.

Pour soutenir le Téléthon, nous ouvrons exceptionnellement nos tables à tous les joueurs de la région les 14 et 15 novembre 2026. Venez partager un moment de jeu, de solidarité et de bonne humeur.

Nos activités se déroulent au Centre Gilbert Janssem à Marly, chaque jeudi de 14h à 17h45, en dehors des vacances scolaires.

Les Marliens sont prioritaires pour les inscriptions.

La cotisation annuelle s'élève à 25 €.

Contacts :

Bernard Guehl 06 76 93 58 40

Alain Carpentier 06 64 93 75 56

Josiane Laubut 06 37 36 72 03

ENAIP COURS DE LANGUES

L'association ENAIP propose des cours de langues : anglais, allemand, italien, espagnol, russe et japonais. Pour les personnes ayant des bases, un test est proposé sur le site internet.

Les cours se déroulent au 326 rue Vansantberghe, sur le plateau de Frescaty.

Le lieu dispose d'un grand parking gratuit et est desservi par les bus L2 (Coste-et-Bellonte).

Libre participation aux réunions de rentrée et d'inscription

■ Anglais :

lundi 14 sept. – 2 réunions à 17h et à 18h

■ Italien et Espagnol :

mercredi 16 septembre à 18h

■ Allemand et Russe :

lundi 14 septembre à 18h

■ Japonais :

samedi 12 septembre à 14h

Plus d'infos sur le site web :

enaip.fr - Contact enaip@free.fr

06 62 10 87 54

DÉCOUVREZ MARLY TENNIS DE TABLE !

MARLY TT est une association dynamique dédiée à la pratique du tennis de table loisirs adultes, sport santé et sport adapté. Dans une ambiance conviviale, le club accueille tous les niveaux, sans esprit de compétition obligatoire.

Les entraînements ont lieu les mercredis et jeudis à partir de 20h,

au gymnase du lycée André Citroën. Le club participe, pour celles et ceux qui le souhaitent, à des compétitions loisirs (championnat et coupe par équipe, championnat individuel) à l'échelle de la région messine via le COJEP TT. MARLY TT vous offre 3 séances gratuites avant l'adhésion, vous pouvez donc venir nous rencontrer et jouer sans engagement.

Retrouvez toutes les informations et actualités sur notre nouveau site Internet : marlytt57.com

AAPPMA LE BROCHET

L'association a le plaisir de vous convier à une journée exceptionnelle, en bords de Seille au lieu-dit les Chappées, au bout de la rue du Pâquis, le dimanche 28 juin 2026.

Au programme, grand concours de pêche sur toute la journée : le matin en individuel de 8h45 à 11h45, et l'après-midi en équipe de 14h30 à 17h00, suivi de la remise des prix.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble un moment convivial entre passionnés, dans une ambiance chaleureuse et sportive. Restauration et buvette sur place

Contact :

Alain GREINER 06 86 06 42 79



MARLY HANDBALL À L'HONNEUR POUR LES 30 ANS DU GRAND STADE !

Les 12 et 13 juin prochains, le club aura le plaisir d'organiser les festivités des 30 ans du Grand Stade, au stade Delaitre. Un événement majeur qui rassemblera sport, convivialité et passion.

Une trentaine de petits terrains de hand accueilleront,

→ le vendredi, tournoi pour les scolaires, (plus de 800 enfants).

→ le samedi, tournoi des clubs de handball de la région (plus de 1 200 enfants).

Appel à joueurs et joueuses – Catégories -19 ans

Dans ce cadre, Marly Handball recherche activement des joueuses et joueurs pour renforcer ses effectifs, principalement en catégories -19 ans (années 2008 et 2009), filles comme garçons.

GOLF

■ Événement majeur dans le Grand-Est, le Domaine de la Grange aux Ormes a accueilli pour la 23^e année consécutive l'Open International de la Mirabelle d'Or du 5 au 7 juin 2026.

Véritable tremplin vers les plus hauts niveaux de golf internationaux, 150 joueurs venus des quatre coins du monde se sont affrontés sur les fairways de Marly ! Plus de 300 jeunes scolaires des alentours ont eu l'opportunité d'assister à cette compétition : rencontre avec les joueurs, mini-tournois, goûter et remise des prix (comme les pros !).

■ Petits et grands, vous souhaitez essayer le golf dans un Domaine d'exception aux portes de Metz ? Découvrez ce sport dans une ambiance conviviale et accessible à tous : initiations gratuites tous les dimanches de 14h à 15h30, école de golf pour les jeunes, cours collectifs adultes,...

Infos et renseignements :
03 87 63 10 62.

MARLY GYM

Les cours reprendront le lundi 14 septembre 2026. L'association propose un large éventail de disciplines :

Abdo-fessiers, Stretching, Gym douce, Gym douce sénior, Pilates, Fitness, Zumba, Choré tonique, Cardio, Pump, Body barre, F.A.C... Ces cours sont dispensés au Centre Gilbert Janssem par des animatrices et animateurs sportifs diplômés. Tarifs à l'année : carte de membre : 15 € ; licence EPMM (obligatoire) 30 € ; 1 cours par semaine : 70 € ; 1 cours de Pilates par semaine : 110 € ; Plusieurs cours par semaine dans toutes les activités (sauf Pilates) 140 € ; Plusieurs cours par semaine dans toutes les activités avec Pilates : 200 €.

■ Les inscriptions aux cours se feront au NEC le dimanche 30 août 2026 de 10 h à 17 h dans le cadre de la journée des associations ; ou au Centre Gilbert Janssem le jeudi 3 septembre 2026 de 15 h à 18 h.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site internet : www.marlygym.fr

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIÈRE



L'association départementale Moselle de la Ligue contre la violence routière agit afin que cessent les drames routiers qui génèrent une victime* toutes les 3 minutes en France.

L'association a 3 priorités :

- 1 - Accompagner les victimes* lors de réunions régulières appelées « Main Tendue »
- 2 - Convaincre les municipalités de mettre en œuvre une démarche « Commune zéro victime de la route »
- 3 - Lutter contre l'usage détourné du protoxyde d'azote,

improprement appelé gaz hilarant car il détruit la santé

*victime : directe (tué ou blessé grave) ou indirecte (famille et proches) dont les vies sont brisées

Pour en savoir plus sur nos actions :
<https://violenceroutiere.fr>

LES AMIS DU JAPON

L'association a pour objectif de faire découvrir la culture japonaise. Nous organisons des événements culturels, des initiations à la langue japonaise en partenariat avec l'ENAI, ainsi que des activités comme la calligraphie et l'origami proposées aux adhérents. Nous prévoyons d'accueillir des Japonais en septembre pour partager la langue et la culture. Nous avons aussi pour projet un voyage linguistique au Japon afin de découvrir le pays et pratiquer la langue sur place.

Contact :
lesamisdujapon57@gmail.com
06 77 54 71 70

CLCV MARLY ET ENVIRONS

L'association recherche des bénévoles pour la fête des enfants dimanche 6 septembre prochain, place de Gaulle. Il s'agit de monter quelques stands le matin de 9h à 11h, effectuer le rangement après 17h ou même aider à l'animation des activités de 14h à 17h si le cœur vous en dit.

À noter : un tirage au sort de bons d'achat parmi les bénévoles et les participants aura lieu en fin de manifestation.

Toute l'équipe CLCV sera ravie de vous recevoir à la Consothèque du centre socio pour plus de détails.

Contact : 06 99 33 82 20
clcvmarly@gmail.com



LE DANSE SPORTIVE CLUB DE MARLY

L'association vous attend **samedi 13 juin 2026** pour assister à son Gala de danse annuel au NEC. Le spectacle s'intitule «le DSCM s'amuse - voyage en 90 minutes». Embarquez pour un beau voyage avec leur super équipage : les adhérents et compétiteurs du DSCM, les élèves de Sarah CHARLES de l'école de danse LA FABRIQUE, les élèves de Judith REGAZZONI de l'institut ANSELIN, Marie FALGUIERES et Charline de l'école POLE GAME, Les adhérents, petits et grands, du club de sport VITAFORM, et la présence exceptionnelle des Champions du Monde de danses Latines 2025, Elena SALIKHOVA et Charles-Guillaume SCHMITT.

Ouverture des portes : 18h
Début du Spectacle : 19h
Tarif : 15€, Tarif Enfant(jusqu'à 18 ans) : 10€
Réservation des billets en ligne :
<https://dancesportiveclubmarly.jimdofree.com/>
Billetterie sur place également.
Bar + restauration chaude et froide (Sandwich, Hot Dog, crêpes...)

Contact : 07 69 91 91 54
danse.sportive.marly@gmail.com

BIEN VIVRE *ensemble*

Retrouvez toutes ces informations en ligne sur notre site :
<https://www.marly57.fr/mes-services/securite-et-civisme>
onglet « civisme et bien vivre ensemble »

STOP AU BRUIT !

De jour comme de nuit, le bruit représente un fléau pour la santé et perturbe la vie publique, alors avant de sortir ma perceuse ou ma tondeuse, je vérifie l'heure !

Les particuliers sont autorisés à réaliser les travaux bruyants en respectant les horaires suivants :

- > les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- > le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- > le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Côté pros, les travaux bruyants, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés (hors intervention urgente). Les propriétaires, directeurs ou gérants d'établissements ouverts au public, tels que les cafés, les cinémas, les restaurants ou les discothèques, etc., doivent prendre toutes les mesures utiles pour éviter que la musique diffusée à l'intérieur de l'établissement ou tous autres bruits ne s'entendent à l'extérieur. Ces principes s'appliquent aussi bien aux activités professionnelles que de loisirs.



Entretien DES ESPACES COMMUNS

À Marly, déneigement et désherbage des trottoirs incombent aux riverains. Propriétaires et locataires sont tenus d'entretenir la propreté devant la maison (raclage, balayage, désherbage, dépôt sauvage, etc.) sur les trottoirs jusqu'au caniveau en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, cet entretien doit être réalisé sur un espace de 1,5m de large à partir du mur de la façade ou de la clôture. Il en va de même pour la taille des végétaux : une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur le trottoir. En cas d'accident, la responsabilité des riverains est engagée. Outre l'aspect esthétique, un entretien régulier permet d'éviter la dégradation des trottoirs et de la voirie. Cela contribue également à l'embellissement de la ville et à préserver le cadre de vie de chacun.

+ d'infos : se référer à l'arrêté n°83/2014



BRÛLAGE INTERDIT

Le brûlage à l'air libre d'ordures ménagères ou de végétaux est interdit et ce notamment afin d'éviter tout incendie et les substances toxiques qui s'en dégageraient. Toutefois, l'incinération de la paille ou des déchets des récoltes peut s'effectuer de façon réglementée et occasionnelle. Il faut pour cela adresser une déclaration à la mairie de Marly, auprès des services techniques.

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage individuel.

+ d'infos : se référer à l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1992

JE RAMASSE LES CROTTES DE MON CHIEN !

Les propriétaires de chiens sont invités à ramasser leurs déjections avec les moyens mis à leur disposition dans la ville : canisettes ou sacs de ramassage. Rappelons que cette incivilité est verbalisable. Par ailleurs, sur la voie publique, ils doivent être tenus en laisse et muselés au besoin. Dans le cas contraire, les contrevenants risquent une amende de 38€.

+ d'infos : se référer à l'article 9 de l'arrêté municipal du 28 août 2006

RUCHE ET POULLAILLER : ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

L'installation d'une ruche ou d'un poulailler fait l'objet d'une réglementation précise. Nous vous invitons à contacter la mairie pour plus d'infos.

NETTOYAGE DE VÉHICULE

Il est interdit de laver sa voiture sur le trottoir, en raison des produits détergents qui ruissellent dans le caniveau et finissent dans la Seille en la polluant. A la place, je me rends dans une station de lavage ou un site équipé d'une évacuation reliée au circuit des eaux usées.

+ d'infos : se référer au règlement sanitaire départemental - art. 99-3

Passer un bel été

JE PARS EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ? Voici 3 solutions pour partir l'esprit tranquille !

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Il vous suffit d'informer la police municipale, afin qu'elle surveille votre domicile en votre absence. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).



LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Anciennement dénommé Voisins vigilants, il permet d'agir entre voisins au sein d'un même quartier. Mis en place sur l'ensemble de la commune, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il est encadré par la police nationale.

LA TÉLÉSURVEILLANCE

Pensez également à équiper votre habitation d'un dispositif de télésurveillance : 100% des maisons cambriolées ne sont pas sous alarme ! En plus d'être dissuasif, ce type de système permet une réactivité accrue en cas de tentative d'intrusion et de ce fait une véritable efficacité.

Pour rappel : les cambriolages ne sont pas de la compétence de la police municipale, si vous en êtes victime, contactez la police nationale.

Pour plus de renseignements, contactez la police municipale de Marly au 03 87 64 80 17 ou par e-mail : police@marly57.fr ou la police nationale à Montigny-lès-Metz : 03 87 66 36 44

Canicule : LES BONNES PRATIQUES POUR NOS AÎNÉS

- Chaque jour, j'écoute à la radio ou je regarde la météo à la télévision et je suis très attentif aux conseils donnés.
- En journée, je me protège de la chaleur en fermant mes volets, mes fenêtres, mes stores et/ou mes rideaux côté soleil. La nuit, j'ouvre les fenêtres et j'aère dès qu'il fait assez frais. Je séjourne le plus possible dans la pièce la plus fraîche. J'évite tout effort physique inutile.
- Je mets en marche mon ventilateur ou mon climatiseur.
- Si je prends des médicaments ou si je suis un régime, je demande conseil à mon médecin pour savoir quoi faire en cas de forte chaleur. Je vérifie que je possède un thermomètre pour prendre ma température.
- Je me rafraîchis le visage, le cou, sous les bras, les avant-bras, les jambes, avec un linge mouillé, un brumisateur, une vessie à glace. Je prends plusieurs fois par jour une douche ou un bain à une température qui me procure un rafraîchissement.
- Je bois de l'eau ou toute autre boisson non alcoolisée (thé, tisane, jus de fruits, etc.) même si je n'ai pas soif et je remplis tous les matins une bouteille d'un litre et demi d'eau que je bois par petites quantités, tout au long de la journée. J'évite les boissons sucrées et celles avec de la caféine. Je mange de préférence des soupes et des

légumes suffisamment salés. Je mange des laitages, des fruits, des glaces, etc.

- Si je dois sortir, je le fais le matin ou en fin d'après-midi et je marche à l'ombre. Je m'habille légèrement, je mets un chapeau. J'emporte une bouteille d'eau.
- Je ne reste pas isolé(e). Si je suis seul(e) une partie de l'été, je préviens mes voisins et le CCAS.

FORTES CHALEURS ET CANICULE : SIGNALÉZ-VOUS AUPRÈS DU CCAS

Dans le cadre du plan canicule et de la loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Marly met en place un dispositif de veille et d'alerte.

Chargé de recueillir des informations auprès des personnes âgées et des personnes handicapées vulnérables et ISOLÉES vivant à domicile, le CCAS constitue une banque de données permettant d'établir le contact avec ces personnes. Elle doit permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de risque exceptionnel, climatique ou autre.

Pour toute inscription, retrouvez le formulaire en ligne : <https://www.marly57.fr/mes-services/solidarite/solidarites> et renvoyez-le complété au CCAS ou à la mairie (8 rue des Ecoles - BP 30002 - 57151 MARLY CEDEX).

QUENTIN Schmit

PRÉSIDENT DU COMITÉ RÉGIONAL GRAND EST DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE

Enfant de Marly, il y a grandi et fait ses premiers pas de danse notamment..., beaucoup le connaissent pour son engagement de longue date au sein du DSCM (Danse Sportive Club de Marly), une belle histoire de famille, mais pas que... à la fois danseur, trésorier et entraîneur, Quentin revêt bien d'autres casquettes en lien avec le monde de la danse au sein duquel il a su tirer son épingle du jeu, accédant à de belles responsabilités. Porté par sa passion pour la danse, soutenu par une famille qui la lui a transmise et animé par l'envie d'apporter sa pierre au niveau local, il œuvre avec engagement, sérieux et dynamisme pour faire bouger les lignes autour de cette discipline.



Ne vous fiez pas à ce visage juvénile qui ne laisse rien paraître de son parcours, son sourire en revanche se veut révélateur d'un épanouissement certain : il aime ce qu'il fait et est heureux d'être là où il est ! Quentin et la danse, c'est donc une histoire de famille à la base, qui démarre alors qu'il n'a que 6 ans, il intègre alors le DSCM, Danse Sportive Club de Magny-Marly à cette époque, pour y apprendre le rock'n roll, puis les danses latines. Chapoté par sa tante, il devient bénévole au sein de l'association dès l'adolescence en tant que trésorier. Il fait également ses premiers pas en compétition en couple, l'occasion de découvrir la Fédération Française de Danse, organisatrice et de tisser les premiers liens d'un réseau en devenir. Son intérêt et son investissement sont déjà là et

Quentin fait sa place petit à petit. À 18 ans, ses études l'amènent à faire une pause par rapport à la compétition, mais lui permettent de développer ses compétences en gestion des organisations, des finances et management. En 2013, à 23 ans, il rencontre Nadine André, une de ces rencontres qui marquent, puisqu' ensemble, ils vont écrire différents chapitres importants. D'abord celui de la danse en couple en compétitions : durant 10 ans, Nadine devient sa partenaire, décrochant notamment ensemble une médaille de bronze aux championnats de France danse standard (catégorie sénior 1). Mais aussi, lors de cette rencontre, Quentin sortant de ses études, devient le collaborateur de Nadine au sein d'une agence

d'assurances. Cette assise professionnelle, lui permet alors de réinvestir pleinement le domaine de la danse en parallèle. Il se forme pour donner des cours au sein du DSCM, devient membre bénévole du Comité départemental de Danse de Moselle. Trésorier adjoint de 2013 à 2017, il en prend la présidence les 4 années suivantes. Son travail est remarqué et la Région lui propose alors la présidence du comité Grand Est dès 2020. Un rôle qu'il accepte et investit avec enthousiasme et dynamisme encore aujourd'hui. Guidé par sa passion, il y voit l'occasion d'apporter sa contribution locale au monde de la danse. En parallèle, de 2020 à 2024, il siège également au sein du bureau exécutif de la Fédération Française de Danse, une expérience qui a notamment mené à

la certification danse santé (dans le cadre du "sport sur ordonnance" et la prise en charge de public à des fins de santé par l'activité "danse"). On sent la fierté derrière l'engagement lorsqu'il en parle, la satisfaction de contribuer à des avancées de ce genre, mais son investissement ne s'arrête pas là ! Non content d'arborer ces multiples casquettes, en 2021, il crée avec Nadine l'association Metz Danse qui leur permet d'intervenir au sein d'autres structures et d'organiser des événements. C'est ainsi qu'ils donnent vie au Grand Open de Metz, « Rendez-vous de Paris » local, dont la 5^e édition se déroulera les 24 et 25 octobre prochains au Palais des sports de Metz. Ce rendez-vous national accueille jusqu'à 200 danseurs de France et du Bénélux, il a la particularité de proposer la compétition equality, une version inclusive, permettant à tous types de couples de danser (pas de distinction leader/follower, pas de composition genrée, personnes à mobilité réduite...). Organisations de manifestations sportives, gestion d'associations, cours de danse, vie

EN 2013, À 23 ANS, IL RENCONTRE NADINE ANDRÉ, UNE DE CES RENCONTRES QUI MARQUENT

professionnelle, vie privée... Quentin avoue volontiers qu'il n'est pas simple de jongler entre tout ça, mais la passion le guide et le soutien de sa famille est précieux dans cette aventure. Au sein du DSCM, il continue de donner des cours, organise le gala de fin d'année et entraîne notamment ses parents. Son parcours ayant aiguisé ses compétences de danseur et chorégraphe, il s'est également formé pour diriger des compétitions.



L'INTERVIEW
motivée

Qu'est-ce qui te motive dans la vie ?
Danser, animer, organiser, avec en toile de fond égayer la vie des autres

Quel métier aurais-tu aimé exercer ?
Présentateur météo

Récemment, en tant que président du Comité Régional de Danse du Grand-Est, il a choisi Marly et le NEC pour accueillir Les regards chorégraphiques, un concours qualificatif pour l'étape nationale, qui rassemble les danseurs et danseuses de toute la région dans une ambiance à la fois conviviale et compétitive. Les participants ont présenté leur travail devant un jury composé de professionnels reconnus. Petite nouveauté introduite cette année, un prix coup de cœur de la Ville à décerner, auquel s'est prêtée Patricia Green, adjointe à la culture.

Elle nous dit avoir pris beaucoup de plaisir à voir tous ces talents réunis et la difficulté d'en sélectionner les coups de cœur, au point, de saluer le travail de 4 formations au lieu d'une, au final.

Les 4 coups de cœur :

- Art'N Dance
- Temps danse
- Chor'A Corps
- Evi'Danses Lunéville

L'INTERVIEW
marlienne

Qu'est-ce qui vous fait aimer Marly ?
Il y fait bon vivre et au-delà, c'est la ville où j'ai grandi, ma ville de cœur, où j'ai appris à danser et m'amuser

Si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous pour Marly ?
Une magnifique salle de danse pour toutes les disciplines

Si vous étiez une émotion
la joie

Si vous étiez une devise ou un hashtag
« que la danse soit avec toi »

LE PORTRAIT CHINOIS

Si vous étiez un des cinq sens
le toucher (en lien avec la danse bien sûr), la kinesthésie, le ressenti, la sensibilité sont importants

Si vous étiez un végétal
le coquelicot, j'adore cette fleur

Si vous étiez un mot
solaire, c'est ce qu'on me dit, je m'autorise à y croire !

Si vous étiez un super pouvoir
rendre les gens heureux

Si vous étiez une chanson
Let's get loud de Jennifer Lopez, c'est un cha-cha qui envoit du lourd

Si vous étiez un dessert
le tiramisu

Si vous étiez une odeur
l'odeur du printemps

Si vous étiez un animal
le lion, comme mon signe astrologique

DANIEL *Steibel*

Disparu prématurément en février dernier, impossible pour Marly de ne pas rendre hommage à l'un de ses piliers, une force vive inestimable, un exemple inspirant qui lui a tant donné, contribuant à la solidarité et aux valeurs de la ville.

Daniel Steibel, c'était avant tout une présence, chaleureuse, sincère, rassurante. Un de ces hommes que l'on remarque non pas parce qu'il cherche à se mettre en avant, mais parce qu'il est toujours là, avec justesse, avec générosité, avec cœur. Installé à Marly depuis 1975, à sa retraite de la SNCF en 1999, il donne de son temps et de son énergie au service de la ville et de ses associations :

trines de Noël du NEC, armé d'un pic à déchets pour la cleanwalk... À Marly, tout le monde connaissait Daniel et ce n'est pas un hasard. Il faisait partie de ces personnes qui tissent du lien, qui font vivre une commune, qui s'engagent et s'investissent pleinement. Acteur de l'ombre, discret, à l'écoute, réactif et disponible, il mettait ses savoir-faire au service du bien commun et de la

réussite des projets auxquels il prenait part, donnant tout son sens au mot « collectif ».

Daniel, c'était celui sur qui l'on pouvait compter. Celui qui donnait de son temps sans compter, qui apportait des idées, qui participait, qui construisait. Toujours souriant, plein d'humour, un brin pince sans rire parfois, il ne cherchait ni reconnaissance, ni récompense. Sa satisfaction, c'était simplement de contribuer, de faire plaisir, de rassembler. Sa gentillesse était naturelle, évidente. Elle ne se forçait pas. Elle faisait partie de lui, inspirant le respect de tous. Daniel ne faisait pas de grands discours, mais il agissait.

Au-delà de l'homme engagé, il y avait aussi l'homme de cœur. Le mari de Dominique. Un compagnon de vie, un soutien, une présence aimante. Daniel, c'était aussi cela : un homme profondément attaché à ses proches, à sa famille, à ceux qu'il aimait.

Il laisse derrière lui une communauté touchée, reconnaissante et unie dans le souvenir, mais également un exemple, celui d'une vie tournée vers les autres, d'un engagement sincère et d'une profonde humanité. Merci Daniel pour tout cela.

**IL FAISAIT PARTIE
DE CES PERSONNES QUI TISSENT
DU LIEN, QUI FONT VIVRE
UNE COMMUNE, QUI S'ENGAGENT
ET S'INVESTISSENT
PLEINEMENT.**

au sein du comité des fêtes, on le retrouve sur les Greniers, la Fête du fromage, la Saint-Nicolas... ; animateur de randonnée au sein de l'AFCSM, il mène les groupes de marche nordique ou santé tous les jours de la semaine ; membre de l'AAPPMA Le Brochet, il initie les jeunes dans le cadre de l'animation estivale et du concours de pêche de juin... Tel un homme-orchestre, on le retrouve tantôt aux commandes des buvettes lors des manifestations, tantôt assesseur en bureau de vote, ou encore technicien décorateur lors du montage des vi-



LE NOUVEAU *conseil municipal*



Élu au premier tour des élections municipales le 15 mars dernier, le nouveau conseil municipal qui compte 33 membres a été installé le 20 mars dernier.

Organe politique qui gère la commune, il est composé du Maire, qui dirige et ses 9 adjoints dont le rôle est de décider des sujets d'intérêt local (budget, travaux, services publics municipaux, aides...).

À leurs côtés, les 23 conseillers municipaux votent sur les sujets proposés par les adjoints, une partie d'entre eux appartient à la majorité du Maire, l'autre à l'opposition.

LE MAIRE *et ses adjoints*



THIERRY HORY

Maire

4^e Vice-Président
à l'Euro-Métropole de Metz



NATHALIE CASCIOLA

1^{ère} adjointe

Finances – Ressources
humaines – Marchés
publics et conseillère
métropolitaine



MICHEL LISSMANN

2^e adjoint

Travaux - Urbanisme
Foncier - Circulation
Sécurité



PATRICIA GREEN

3^e adjointe

Culture - Fêtes et cérémonies
Communication
Protocole – Événementiel



PHILIPPE IGEL

4^e adjoint

Sports
Actions caritatives
Anciens combattants



ODILE JACOB-VARLET

5^e adjointe

Affaires sociales
Logement – Seniors
Emploi - Petite enfance



PATRICK SCHWICKERT

6^e adjoint

Bâtiments – Patrimoine
Accessibilité – Sécurité des
bâtiments communaux



BRIGITTE VUILLEMIN

7^e adjointe

Environnement



BENJAMIN BIBER

8^e adjoint

NTIC (Nouvelles technologies
de l'information et de la
communication) - État civil
Cimetières - Développement
économique – Jumelage



SARRAH BOCHET

9^e adjointe

Affaires scolaires et
périscolaires – Jeunesse
Conseil Municipal
des Jeunes.

LES CONSEILLERS *municipaux*

ENSEMBLE POUR MARLY



FRANCK DUCHENE



ISABELLE LELOUP



JOËL STROZYNA



MARIE-CHRISTINE
LEBARD



CHARLES
HOUNNOU



KRYSTEL PARISOT



JEAN-CLAUDE
GREMLING



ELOÏSE HANSE



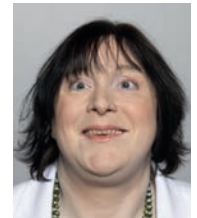
HERVÉ HOCQUET



MARIA LHUILLIER



LAURENT FUCHS



CÉLINE LARCHER



JORDAN SAMHI



NATHALIE
MOREAU



JULIAN SCHMIDT



LAURA GATTO

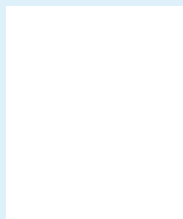


XAVIER SCHMITT

AGIR POUR MARLY

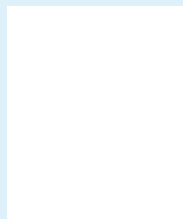


CHRISTIAN
NOWICKI



JÉRÉMY CHARTIER

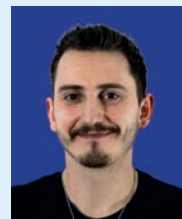
Photographies non communiquées



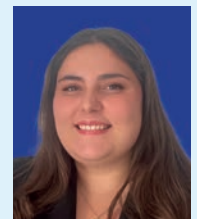
CORALIE MAZUET



JEANNIE FAGES



WILLIAM FEHR



CAMILLE
ASSER PETIT

UN BUDGET *tourné vers l'action*

S'appuyant sur le programme porté par la majorité élue, le budget de la ville, acte politique fort, traduit des choix, une méthode et une trajectoire fixée pour le bien commun. Cette année encore, c'est dans un environnement contraint et incertain qu'a été mené l'exercice, avec des finances publiques nationales fragiles, des dotations sous pression et une augmentation continue des charges de la collectivité.

Pour autant, la ville reste tournée vers l'action. Responsabilité, cohérence et engagement ont guidé l'élaboration de ce budget qui prépare le futur, notamment au travers d'un effort d'investissement fort pour entretenir les infrastructures, moderniser les équipements et améliorer le cadre de vie. Des projets ambitieux et réalistes pour un bel avenir.



LA SÉCURITÉ TOUJOURS AU CŒUR DES PRIORITÉS

Parce qu'il n'existe pas de solution miracle en la matière, c'est en additionnant toutes les forces et en mettant en commun tous les moyens de luttés et de prévention, que les choses pourront s'améliorer. Tous ensemble, nous participons au dispositif de sécurisation. Ainsi, aux mesures prises par la ville, viennent s'ajouter les dispositions que chacun d'entre nous peut prendre pour sécuriser et protéger son habitation (alarme et système de vidéoprotection). Dans la lignée de ce qui a déjà été mis en place ces dernières années par la ville, l'installation du plan de vidéoprotection va se poursuivre avec le déploiement de plus de 200 caméras d'ici 2027, sécurisant les différents quartiers, les entrées de ville, les carrefours, grands axes et autres points sensibles. Des équipements adaptés permettront de traiter différentes problématiques : caméras à vision nocturne, lecteur de plaque, vision 360°... En parallèle, les patrouilles de la Police municipi-



18 054 k€
de budget global



12 459 k€
en fonctionnement



5 595 k€
en investissement

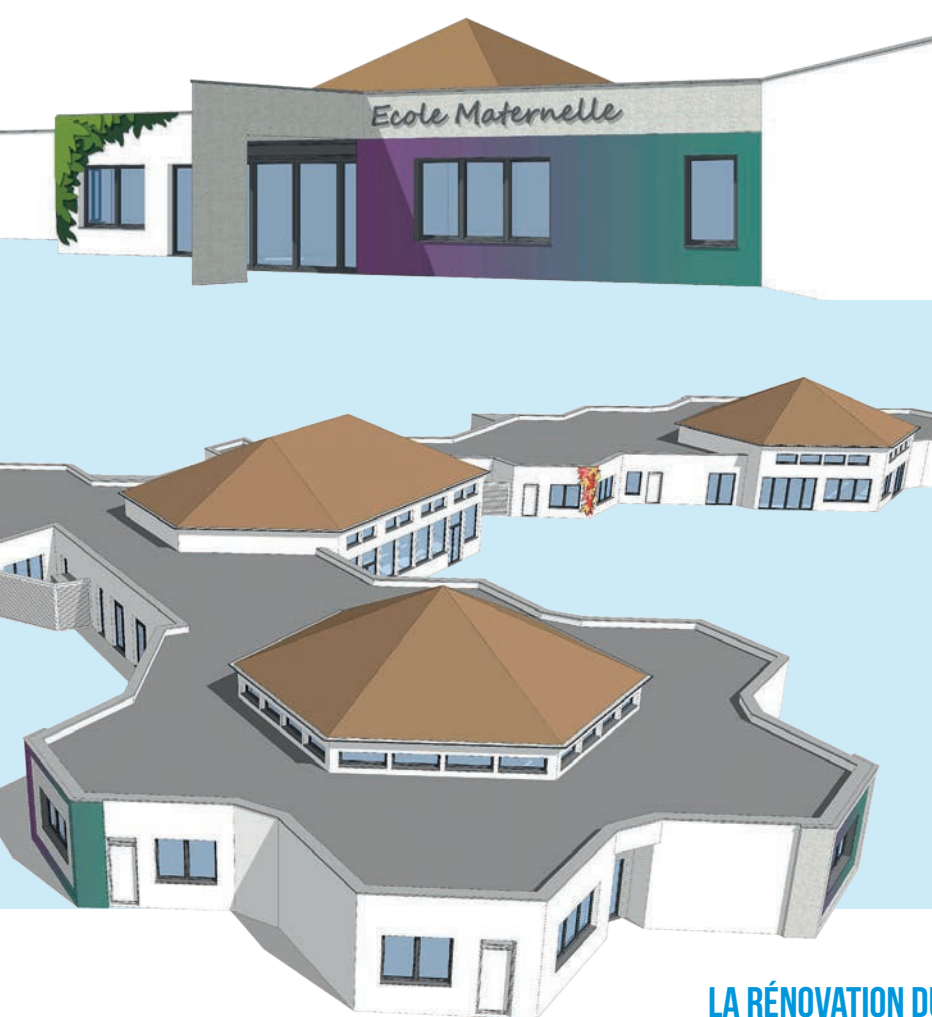
pale seront renforcées le soir et les week-ends. D'autres services seront progressivement le jour pour soutenir les Marliens : création d'une application Marly Alerte, assistance d'aide aux victimes, participation financière pour aider à l'installation de moyens de protection du domicile. En 2026, la commune poursuit le déploiement de la vidéoprotection à hauteur de 400 000 €, afin de compléter les équipements existants et couvrir de nouveaux secteurs sensibles. En parallèle, elle prévoit également l'amélioration des locaux et



équipements de la police municipale (aménagement intérieurs, douches, sols, vestiaires, matériels), afin de soutenir l'efficacité des équipes et leur présence sur le terrain. Ces projets viennent consolider l'adhésion au centre de supervision urbain et la montée en puissance de la police municipale, en cohérence avec les attentes des habitants en matière de tranquillité et de prévention.

GRANDIR, S'INSTRUIRE ET S'ÉPANOUIR

Parce qu'investir dans l'éducation et la culture c'est investir dans l'avenir, la ville poursuit la transformation profonde de ses équipements engagée depuis plus de 3 ans. L'année 2026 confirme la priorité absolue donnée à l'éducation, avec un effort financier sans précédent. Ainsi, fruits de 2 ans d'études, de préparation et de concertation avec les enseignants et les parents les travaux de rénovation de l'école Ferry débutent ce mois, pour un peu plus d'un an. Chantier d'envergure tant par son impact sur la transition énergétique qu'au regard de la qualité d'accueil des enfants attendue, le projet représente un investissement de plus de 4 millions d'€. Dès cet été, les salles



→ PAROLES D'ÉLUE



**NATHALIE
CASCIOLA**

1^{ÈRE} ADJOINTE
EN CHARGE DES FINANCES,
DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES MARCHÉS PUBLICS

« Investir c'est préparer l'avenir : en 2026, ce sont plus de 5,2 millions d'euros d'investissement qui sont prévus, dont 4,8 consacrés aux équipements. La gestion rigoureuse de ces dernières années et la bonne santé financière de la ville qui en découle, nous permettent un autofinancement de plus de 2 millions, limitant par ailleurs un recours à l'emprunt excessif. Ce budget prépare demain avec une ligne claire : rigueur, engagement et ambition. »

LA RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE FERRY : UN CHANTIER D'ENVERGURE TANT PAR SON IMPACT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QU'AU REGARD DE LA QUALITÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS ATTENDUE, LE PROJET REPRÉSENTE UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 4 MILLIONS D'EUROS.



de classe vont être déménagées au sein de modules provisoires. Avec 1 993 000 €, complétés par 100 000 € au titre du décret tertiaire, et par 2 100 000 € prévus en 2027, cette rénovation constitue un chantier majeur et l'un des investissements les plus structurants du mandat. Autre gros chantier restructurant et attendu, la création d'un pôle éducatif et culturel «Henrion» donnera vie à un espace multi-facettes comprenant école, conservatoire, cantine et périscolaire, le tout dans un environnement adapté aux personnes à mobilité réduite, peu

énergivore et ergonomique. Dès le plus jeune âge, les jeunes Marliens accéderont ainsi à une offre éducative riche et complète permettant également de les ouvrir à la culture. Le projet va faire l'objet d'un lancement opérationnel en 2026, à hauteur de 200 000 €.

D'ores et déjà prévue au plan guide de l'Euro-métropole, qui sera approuvé en septembre prochain, une quatrième école est prévue sur le plateau de Frescaty, dans un nouveau lotissement près du fort Saint-Privat.



PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Présente au cœur de chaque projet depuis de nombreuses années, la thématique environnementale prend vie au travers d'une gestion responsable et pragmatique. Une écologie concrète, utile à tous, qui améliore le cadre de vie sans opposer environnement et bon sens. Une ville apaisée où espaces verts et urbanisation maîtrisée cohabitent.

Avec la préparation d'un atlas de la biodiversité, un plan de gestion différencié, de nouvelles plantations, végétalisations et fleurissements des parcs et espaces naturels existants, ainsi que l'étude pour le verdissement des cimetières, la commune prévoit un investissement total de 124 500 € cette année.

Afin de faciliter la mobilité douce, elle souhaite également un maillage accru des pistes cyclables, des voies piétonnes et axes de promenade autour et intra-ville renforcés, le tout complété par de nouvelles stations vélo en libre-service et point de recharge électrique, en lien avec l'Euro-métropole de Metz. Les investissements 2026, à hauteur de 27 100 € porteront notamment sur la qualité des cheminements avec la réfection du chemin rue du Pâquis et sur le

cheminement du parc canin.

La commune poursuit également l'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments et la modernisation de son parc d'éclairage public, en injectant cette année 127 400 € dans l'éclairage LED par exemple.



Chiffres

430 500 €
Capital de la dette

107 800 €
Intérêts

362,87 €
Dette / habitant
(31/12/2025)

**Taux d'imposition
inchangés**

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE

En 2026, la commune poursuit la rénovation de son patrimoine bâti, avec une attention particulière portée aux bâtiments historiques. Cet effort s'inscrit dans une stratégie de long terme : éviter la dégradation du patrimoine, limiter les coûts futurs de gros entretiens et renforcer l'attractivité de Marly en s'appuyant sur des équipements publics rénovés. Ainsi, afin de sauvegarder le presbytère, bâtiment emblématique, et de lui redonner une fonctionnalité adaptée, ce sont 214 200 € en 2026 et 350 000 € qui sont prévus en 2027. Les travaux qui concernent l'église selon une logique pluriannuelle, se poursuivent également, à hauteur de 24 500 €, pour la réfection des zingueries qui interviendra durant l'été. Là encore, des travaux complémentaires prévus en 2027 (31 000 €) contribueront à sécuriser l'édifice et préserver son rôle au cœur du village. Garantes de conditions d'accueil de qualité pour les associations, les publics et les partenaires, le Centre Socio Culturel fera, lui, l'objet d'opérations de mise en conformité à hauteur de 30 000 €.

NEC

19
JUIN

DÈS 18H30
PARVIS DU NEC

LA VILLE DE MARLY
PRÉSENTE

LES **TALENTS**
MARLIENS
FÊTENT LA
MUSIQUE

AVEC LES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

L'ENSEMBLE VOCAL ECHO

LA CHORALE COMME UN ACCORD
ET LE GROUPE OSMOBIOSE



Echo



MARCHÉ
ARTISANAL
RESTAURATION
SUR PLACE



ÇA SE PASSE AU NEC

jeudi 12 juin – 20h
CAMÉO COMÉDIE CLUB
EDOUARD DELOIGNON

samedi 13 juin – 19h
GALA DE DANSE
LE DSCM S'AMUSE
Danse Sportive Club de Marly

Lundi 15 juin – 20h
CONCERT LA TRIBU
DE BERGAME
avec le Comité de jumelage

ven. 19 juin – 18h30 > 21h30
FÊTE DE LA MUSIQUE
Parvis du NEC

Avec la participation des élèves du Conservatoire municipal, de l'ensemble vocal Echo, de la chorale Comme un accord et du groupe Osmobiose

samedi 20 juin – 20h
dimanche 21 juin – 15h30
GALA DE DANSE
Passion Danse

dim. 28 juin – 14h et 20h
GALA DE DANSE
Danse Event

mardi 30 juin – 20h
GALA DE DANSE
MCL

samedi 4 juillet – 19h30
dimanche 5 juillet – 14h30
MUSICALS
GALA DE DANSE
Les Feux de la rampe

les estivales D'AIRE LIVRES

Cette année, on vous accueille entourés d'artisans et de producteurs locaux pour agrémenter ces moments de détente.

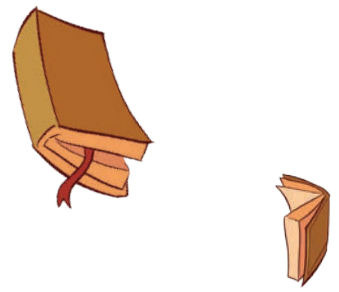
CONCERT D'OUVERTURE

Mercredi 1^{er} juillet - 18h
L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Dirigée par Ferdinand Bistocchi et faisant partie des toutes meilleures harmonies de Lorraine, Cette formation vous proposera un programme composé de grands standards et de tubes. Un moment festif et populaire à ne pas manquer !

Esplanade du NEC





dimanche 30 août
**MARLY DÉCOUVERTE
DES ASSOCIATIONS**

Ville de Marly
📍 COSEC / Nec et abords

dimanche 20 septembre
**FÊTE DU FROMAGE
ET DES PRODUITS DU TERROIR**

Comité des fêtes et ville de Marly
📍 NEC / CSC et abords

dim. 27 septembre
9h30 > 17h30
FESTIVAL DE L'AQUARIOPHILIE
Club Olérons

Mercredi 8 juillet - 18h
LOCKSLEY MUS'

Mercredi 15 juillet - 18h
CHRISTOPHE DURANT

Mercredi 22 juillet - 18h
GUILLAUME GOSLEY

Mercredi 29 juillet - 18h
**L'ATELIER DE COMÉDIE
MUSICALE EMVF**



BIBLIOTHÈQUE

mercredi 17 juin - 10h
RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

mercredi 17 juin - 14h > 16h
PARTIR EN LIVRES
ATELIER DESSIN 7 - 12 ANS

MANIFESTATIONS SPORTIVES

vendredi 12 juin + samedi 13 juin
30° GRAND STADE
Marly Handball, FF Handball / USEP
📍 Stade Delaître

dimanche 28 juin 2026
CONCOURS DE PÊCHE
AAPPMA Le Brochet
📍 Bords de Seille

samedi 4 juillet + dimanche 5 juillet
**CHAMPIONNAT GRAND EST
TIR À L'ARC EN DISTANCE INTERNATIONALE**
Comité Grand Est de Tir à l'arc
📍 Stade DELAITRE

MARLYMAGES

sam. 22 août
à la tombée de la nuit
**CINÉ PLEIN AIR
DONNE MOI DES AILES**
de Nicolas Vannier
Restauration et buvette
à partir 19h - Entrée libre
📍 Cour École Henrion

sam. 16 juillet - 20h30
**CONFÉRENCE
LES CHAUVES-SOURIS**
Entrée libre

Le cinéma fait relâche
les jeudis de juillet et août
→ marlymages.org



dim. 14 juin - 9h > 16h
DONS DU SANG
**JOURNÉE MONDIALE
DU DON DU SANG**
ADSB
📍 CSC G. Jansem

ven. 17 juillet
10h > 15h
DON DU SANG
ADSB
📍 NEC

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE
ET DE DANSE **DE MARLY**



REPRISE
DES ACTIVITÉS
LUNDI 7 SEPT.



(RÉ) INSCRIVEZ- VOUS !

MUSIQUE & DANSE DÈS 4 ANS

Au programme : éveil à la musique, cours instrumentaux,
formation vocale, danse classique et danse moderne.

Des essais en éveil musique et danse sont proposés en juin.



→ **INSCRIPTIONS
ET RÉINSCRIPTIONS**
DU 1^{ER} JUIN AU 9 JUILLET
PUIS DU 24 AU 28 AOÛT
SELON LES PLACES DISPONIBLES

→ **PORTES OUVERTES**
LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026
DE 15H À 17H30

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

CHÂTEAU HENRION – 39 RUE DE METZ

TÉL. : 03 87 66 97 38 - EMAIL : CONSERVATOIRE@MARLY57.FR



Concours Fleurissement 2026

INSCRIVEZ-VOUS ET GAGNEZ DES BONS D'ACHATS !

Chaque année, la ville de Marly organise le concours des maisons fleuries en été et celui des maisons illuminées en hiver. Tous les Marliens sont invités à y participer. Une fois que les habitants intéressés se sont déclarés, des photographies des maisons et balcons sont prises afin que le jury puisse déterminer les lauréats. Vingt-deux prix (dix pour le fleurissement et douze pour les illuminations de Noël) et des bons d'achats sont remis.

Cette compétition est ouverte à tous les particuliers et se fait sur inscription à l'aide du bulletin à découper sur cette page. Il convient de le compléter, de l'envoyer ou de le déposer à l'hôtel de ville jusqu'au 25 juin au plus tard. Mais inscrivez-vous au plus vite : les photographes démarrent les prises de vue dès le début du mois de juin.

■ CATÉGORIES : maisons, balcons, potagers, jardins familiaux.

Nouvelles catégories : jardins d'agrément et arbres remarquables

■ PRIX : Coup de cœur, Félicitations, Encouragement

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 25 juin.



**BONS
D'ACHATS
À GAGNER DE
30 À 60€**



CONCOURS DU FLEURISSEMENT

Réponse à déposer ou envoyer à la mairie jusqu'au 25 juin ou par E-mail : info@marly57.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Souhaite participer au concours

Autorise le passage d'un photographe



Eco-pâturage

332 PATTES GAMBADENT EN BORD DE SEILLE !

Arrivés fin mars, Biscotte, Brunie et Boudane, 3 jeunes ânonnés nés sur nos bords de Seille l'an passé ont retrouvé la terre où ils ont vu le jour.

Ils ont été rejoints à la mi-avril par un troupeau d'environ 80 brebis noires du Velay qui vont pâturer à leurs côtés tout l'été (sauf mauvaises conditions).

Sous la surveillance de leur éleveur, soucieux de leur bien-être, cette joyeuse équipe d'éco-pâturage venue de la Ferme de l'Etang de Beux, profitera du cadre naturel des bords de Seille jusqu'à la rentrée prochaine, apportant sa contribution efficace et agréable en faveur de l'environnement.



Pour ceux qui souhaitent les approcher, quelques règles à respecter : pas de nourriture, elles disposent de tout ce qu'il faut et pas d'intrusion dans l'enclos. Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse.

Euro-Métropole de Metz : UNE AIDE À L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



L'Euro-Métropole de Metz reconduit son dispositif d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie à destination des particuliers, des associations et des entreprises. Objectif : encourager des gestes concrets pour préserver la ressource en eau, réduire l'utilisation d'eau potable et s'adapter aux enjeux environnementaux.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan pluie, qui vise à mieux gérer les eaux pluviales en favorisant leur infiltration au plus près de leur point de chute et en limitant la saturation des réseaux. Facile à mettre en place, un récupérateur d'eau de pluie relié aux

gouttières permet de constituer une réserve pour des usages extérieurs comme l'arrosage ou l'entretien.

L'Euro-Métropole propose un bon d'achat de 50 €, valable pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie d'une capacité minimale de 300 litres. Ce bon est utilisable auprès des enseignes Brico Dépôt, Technopôle Metz, Castorama Augny, Magasin Vert de Metz et Marly, PUM Plastique de La Maxe. Le dispositif est réservé aux habitants des 46 communes, sur présentation de justificatifs.



**50 € PAR LOGEMENT
QUI SONT OCTROYÉS
POUR L'ACHAT
D'UN ÉQUIPEMENT
D'AU MOINS 300L.**



Toute la démarche en ligne :
<https://www.eurometropolemetz.eu/a-la-une/une/recuperateur-d-eau-de-pluie-l-eurometropole-vous-aide-a-financer-l-achat>



L'équipe espaces verts, avec de gauche à droite : Céline, Victor, Vincent, David, Fiona, Anthony, Thierry, Jérôme et Julie.

PRINTEMPS / ÉTÉ : C'EST LE BOOM POUR *le service espaces verts !*

Avec les beaux jours, comme chaque année, c'est reparti !
Tonte, tailles, désherbage, fleurissement, arrosage...
l'équipe des espaces verts est à pied d'œuvre pour gérer au quotidien pelouses, fleurs et arbres qui nécessitent leurs soins, sans oublier les 13 aires de jeu, qui font l'objet de vérifications et d'entretien également. Ils sont dehors par tous les temps et dès 7h30 chaque matin, plus ou moins discrets en fonction des missions qu'ils accomplissent, Julie, Thierry, David, Jérôme, Anthony, Victor, Vincent et Céline (stagiaire), se partagent entretien, tonte et arrosage, ces deux dernières tâches constituant les priorités durant l'été. Sous la houlette de dame nature et sa comparse météorologique, chaque semaine s'organise afin de gérer au mieux les repousses et l'arrosage sur l'ensemble de la commune.

QUELQUES chiffres...



À elle seule, la tonte des espaces verts de Marly représente 2 520h de travail sur 10 mois (de février à fin novembre) ! Le désherbage, qui se fait à la main, représente lui 3 439h de travail dans l'année.



Côté arbres, ils sont 155, plantés sur les 3 à 4 dernières années, à bénéficier d'un arrosage pour leur permettre de bien se développer et grandir.



Une partie de l'eau utilisée pour l'arrosage provient de la récupération des eaux de pluie, au sein même des services techniques, qui disposent de bâches et d'une cuve prévues à cet effet et pouvant stocker jusqu'à 55 m³. Dans la même logique de récupération, les résidus de taille sont transformés en broyat et utilisés en paillage pour les massifs.

PÉRIODE DE NIDIFICATION

Afin que les oiseaux puissent nidifier en paix, sur une période allant du 5 mars à fin juillet, le service des espaces verts suspend ses travaux de taille de haie et d'élagage d'arbres.

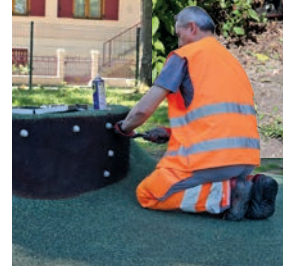


DES FLEURS EN VEUX-TU, EN VOILÀ !

Euphorbes, Ipomées, Pelargonium, Petunias et autres verveines ou sauges viendront bientôt faire leur show dans les jardinières et vasques de la ville, lui apportant sa touche fleurie de l'été. Derrière ces compositions, Fiona Klein, responsable des espaces verts de la ville travaille à contre saison en sélectionnant et commandant dès la fin d'année les 616 plantes dédiées. Camaïeux de couleur, volume, tombé, plantes peu gourmandes en eau... sont autant de critères de ces assemblages maîtrisés. Cette année, en tout, ce sont 68 jardinières et 20 vasques qui ont été préparées avec soin par son équipe durant toute une semaine. Elles seront mises en place dans la ville, en fonction de leur pousse et de la météo et agencées entre elles de manière à apporter du contraste. Elles aussi auront besoin des bons soins et de l'arrosage par les agents.

LES AIRES DE JEUX SE REFONT UNE BEAUTÉ

Nicolas est arrivé dans l'équipe il y a un peu plus d'un an, avec pour mission principale l'entretien des différentes aires de jeux et petits équipements sportifs (agrès du parcours de santé, city stade...) de la ville, avec à ses côtés, Manu, pour le seconder. Chaque semaine, ils nettoient et vérifient mobilier et installations, en complément des contrôles semestriels et annuel par un organisme agréé, garants



de la sécurité des lieux. Dernièrement, l'ensemble des aires a fait l'objet d'un nettoyage des sols souples, leur redonnant un vrai coup de frais.



→ PAROLES D'ÉLUE

BRIGITTE VUILLEMIN

ADJOINTE À L'ENVIRONNEMENT

Les services techniques reçoivent régulièrement des demandes d'abattage et élagage car les fleurs et feuilles des arbres tombent dans les jardins... Nous comprenons mais ces phénomènes sont ponctuels et font partie du cycle de vie des arbres. Les arbres apportent de l'ombre, améliorent la qualité de l'air, favorisent la biodiversité et contribuent au bien-être de tous. Notre engagement et notre charte de l'arbre nous invitent à préserver ce patrimoine et être respectueux de l'environnement.



Les jardins partagés ATTENDENT DE NOUVEAUX MARAÎCHERS AMATEURS !



La ville de Marly a aménagé des jardins familiaux situés à l'arrière de l'hôtel de ville qu'elle met à disposition des particuliers sous la forme d'une location annuelle de 30 euros (prévoir un dépôt de garantie initial de 50 euros). Plusieurs parcelles sont actuellement vacantes. Destinées au maraîchage, elles sont mises à la disposition des Marliens ne disposant pas de jardin.

Vous êtes intéressé(e) ?
Adressez votre demande écrite par courrier en mairie (Hôtel de ville, 8 rue des écoles BP 30002 575 MARLY cedex) ou par mail à fiona.klein@marly57.fr
Pour toute information complémentaire : 03 87 63 0 57



MISE EN PLACE DE PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

La ville vient de s'équiper auprès de la coopérative apicole du Grand Est de pièges dédiés aux frelons asiatiques. Ces derniers ont été répartis à différents endroits dès la fin mars, afin de cibler les reines fondatrices qui sont de sortie dès le printemps, rendant ainsi leur impact plus efficace. Constitués de petites entrées, qui limitent l'accès aux gros insectes comme le frelon européen, ils comprennent également une grille d'échappement pour les insectes plus petits. Et pour attirer le frelon asiatique, un appât spécialement conçu, mélange de bière brune, sirop (grenadine ou cassis) et vin blanc (repousse les abeilles).



Frelon asiatique il est plus sombre, avec une bande orange et les pattes jaunes. Le frelon européen est plus gros et plus jaune.

Cross primaires DES CM1 ET CM2



À l'initiative des directeurs des 3 écoles et avec l'appui du service jeunesse de la ville, un premier cross des primaires (CM1 et CM2) s'est tenu le 12 mars dernier, rassemblant 164 enfants. Effort, dépassement de soi et courage étaient au rendez-vous pour les jeunes sportifs pleins d'énergie.

SPORT ET INCLUSION

Du 27 mars au 7 avril, la semaine olympique et paralympique, organisée par le service Education et jeunesse de la ville a permis de proposer des animations sportives autour de l'inclusion aux élèves des écoles de la ville. Initiation à la boxe, tennis, handball, jujitsu, baby-judo et autres sports adaptés, 24 classes et plus de 400 élèves ont ainsi profité de ce temps sportif et inclusif, aux côtés du handball club et du tennis club de Marly, du boxing club de Metz, du comité de Moselle handisport et de Mosell'A.



LES LAURIERS DU SPORT



C'est le rendez-vous qui met les sportifs à l'honneur chaque année, Les lauriers du sport du 2 avril dernier ont permis de récompenser 40 athlètes, équipe ou clubs sous le regard et les félicitations d'Alexandre Oukidja, l'invité spécial de cette édition.



Chaque automne les associations marliennes reçoivent un formulaire pour candidater. Les futurs lauréats sont sélectionnés en début d'année.

Les seniors de Marly, CHAMPIONS DES OLYMPIADES



Disk golf, danse chorégraphie, jeu de dés, marche, morpion géant, escape game, course d'orientation, marche nordique, biathlon, foot en marchant... l'équipe des Seniors de Marly a mouillé le maillot lors des 20^e Olympiades seniors de Moselle, le 28 avril dernier au Schlossberg à Forbach et s'est classée 1^{ère} : un grand bravo à eux !

EVÈNEMENTS



Opéra théâtre : COPELLIA + PURCELL PIECES

Fruit d'un partenariat avec la ville de Marly, le NEC a eu le bonheur d'accueillir deux spectacles de l'Opéra-théâtre de l'Eurométropole de Metz : Copellia en fin d'année et Sync et Purcell pieces, deux ballets du chorégraphe Nils Christe. Deux magnifiques odes à la danse classique et contemporaine, qui ont su réjouir le public de Marly et d'ailleurs.



MERVEILLEUSE ÉDITION DE MÉMOIRES DE CHANTEURS LE 7 MARS DERNIER AU NEC :

Plus de 1 300 personnes conquises,
2 spectacles donnés au profit
de la Fondation Alzheimer



EVÈNEMENTS



27 mars dernier au NEC : spectacle hilarant et standing ovation de plus de 700 personnes pour Meryem Benoua qui a fait pleurer de rire son public ! Votre cœur n'a d'égal que votre talent, ils sont immenses et grand merci au Cameo Comedie Club

Du théâtre, des fous rires, une salle qui se régale et une bonne humeur contagieuse, voici le résumé de cette soirée du 28 mars, avec la pièce « Le Casse du siècle » dans laquelle Booder excelle !



MARLY JAZZ FESTIVAL

Hommage à Miles Davis né il y a 100 ans, accueil de la légende Richard Galliano pour un jazz aux influences musette et tango, répertoire vitaminé et moderne avec la bassiste Claire Chookie Jack... cette 22^e édition du Marly Jazz festival a encore une fois accueilli de nombreux talents et pépites.

Accompagné d'un soleil radieux, le MJF a envouté les âmes et les cœurs cette année encore...



NAISSANCES

- CHABANA Léa le 7 décembre 2025
- BIGEL Valentin le 15 décembre 2025
- MANAI Ilyan le 20 décembre 2025
- DEKHAR Louisa le 24 décembre 2025
- POIREL MADKAUD Rosalie le 18 janvier 2026
- HASSANI Madjid le 27 février 2026
- SAVARINAYAGAM David le 14 mars 2026
- BRETON Isaac le 16 mars 2026
- MALKI Inaya le 18 mars 2026
- MALKI Sofya le 18 mars 2026
- STORME Valentin le 10 avril 2026
- PRELLA LAURENT Emma le 30 avril 2026
- LACENE Maryam le 2 mai 2026
- LEMBEYE Constance le 16 mai 2026

MARIAGES

- ARNOULD Franck et HOLTERBACH Laurence le 13 décembre 2025
- WEBER Hugo et LANG Cloé le 13 décembre 2025
- GIUSTI Matthias et GUERCIO Noemi le 2 mai 2026
- BIGEL Thomas et DANTOU Stéphanie le 16 mai 2026

DÉGÈS

- UNTEREINER Marie épouse COLAS le 20 novembre 2025
- CLEMENT Ludovic le 25 novembre 2025
- BONTEMPS Pierre le 26 novembre 2025
- MARTIN Marcel le 28 novembre 2025
- MICHEL Pierre le 29 novembre 2025
- MOINAUX Patrick le 29 novembre 2025
- CORDIER Anic le 30 novembre 2025
- MAHUT Daniel le 4 décembre 2025
- ETESSE Jean-Christophe le 10 décembre 2025
- BUIATTI Roger le 12 décembre 2025
- MASSON Monique le 15 décembre 2025
- GODART Raymonde veuve HARDY le 15 décembre 2025
- DARDAR Héléne le 17 décembre 2025
- ROCH Jeanne veuve ETIENNE le 17 décembre 2025
- POILLLOT Jean-Michel le 21 décembre 2025
- MULLER Monique épouse BOGENEZ le 23 décembre 2025
- GORCZEWSKI Marie-Hélène veuve CAREMELLE le 24 décembre 2025
- ROUSSEL Monique épouse MASLET le 28 décembre 2026
- GOURNAY Raymond le 9 janvier 2026
- OULÉ Raymonde veuve GODEMERT le 11 janvier 2026
- BEY Gisèle veuve MIDON le 13 janvier 2026
- NAVEL Gérard le 16 janvier 2026
- DAMBOT Karine le 19 janvier 2026
- BALGA Sandrine le 20 janvier 2026
- ALBRECH Jean le 21 janvier 2026
- NEUMANN Robert le 24 janvier 2026
- HOURT Jack le 27 janvier 2026
- TWARDY Gérard le 27 janvier 2026
- SIMONNOT Philippe le 29 janvier 2026
- GIRARD Marie veuve de BELVOIX le 31 janvier 2026

- HETHENER Alain le 1^{er} février 2026
- PARISSÉ René le 6 février 2026
- ROESER Frédéric le 14 février 2026
- WACK Marianne épouse ARCHIDEC le 17 février 2026
- BURCKHARDT Marie veuve WIRTZ le 21 février 2026
- STEIBEL Daniel le 24 février 2026
- HIPEAU Jean-Claude le 24 février 2026
- EGLOFF Léon le 26 février 2026
- BARGIACCHI Gelmano le 28 février 2026
- NEUSCH épouse SPITZ Marie le 4 mars 2026
- DEVAURE Marie-Paule épouse JACOBS le 7 mars 2026
- BECKER Marie veuve ROLLINGER le 8 mars 2026
- DAUFFER Roger le 10 mars 2026
- BERGER Blandine épouse BRISON le 15 mars 2026
- RASQUIN Alain le 18 mars 2026
- SQUECCO Elia veuve BRUNETTI le 20 mars 2026
- MATHIEU Geneviève veuve PETIT le 22 mars 2026
- SCHUSTER Ginette veuve DEPENVEILLER le 22 mars 2026
- BRANDEL Christiane veuve SCHAAB le 28 mars 2026
- ARCHEN Christiane veuve LANG le 29 mars 2026
- CUINET Denise veuve CONFLAND le 7 avril 2026
- CHÉRY Marie-Françoise le 7 avril 2026
- MIGRENNE Yves le 8 avril 2026
- MATHIEU Daniel le 10 avril 2026
- SABATIER Pauline veuve GUYEN le 10 avril 2026
- MATHIEU Gaston le 24 avril 2026
- PIERSON Paulette épouse HULLAR le 25 avril 2026
- CARRAY André le 4 mai 2026
- GRÉGOIRE Guy le 5 mai 2026
- HETZ Roland le 8 mai 2026
- ROBERT Camille épouse OLEFF le 8 mai 2026

SERVICES PUBLICS

MAIRIE

8 rue des écoles – 57155 MARLY
Tél. : 03 87 63 23 38
mail : info@marly57.fr
www.marly57.fr

CCAS

8 rue des écoles
Tél. : 03 87 63 01 99

POLICE MUNICIPALE

13 place de Gaulle
Tél. : 03 87 64 80 17
mail : police@marly57.fr

**Police nationale
de Montigny-lès-Metz :**
03 87 66 36 44

Hôtel de police de Metz :
03 87 16 17 17 (24h/24)
Police secours : 17

CSC GILBERT JANSEM

54 rue de la Croix Saint-Joseph
Tél. : 03 87 62 35 84
secretariat@cscgilbertjansem.fr

BIBLIOTHÈQUE

54 rue de la Croix Saint-Joseph
Tél. : 03 87 62 39 52
mail : bibliotheque@marly57.fr
bibliothequemarly.wordpress.com

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Château Henrion, 39 rue de Metz
Tél. : 03 87 66 97 38
Mail : conservatoire@marly57.fr

CINÉMA MARLYMAGES

39 rue de Metz
Tél. : 03 87 63 09 36
www.marlymages.org

NEC

1 avenue du Long Prey
Tél. : 03 87 63 23 38
Mail : v.bauer@marly57.fr
www.lenecmarly.fr

LA VILLE DE MARLY
EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE
PRÉSENTENT

TARIF
UNIQUE
15€

La Tribù de Bergame

Dans l'héritage culturel italien

LUNDI 15 JUIN 2026 / 20H

OUVERTURE DES PORTES À 19H

LE NEC - MARLY • 1 AV. DU LONG PREY - 57155 MARLY • LENECMARLY.FR



EDILINGUA

